

AVANT-PROPOS

« Je ne comprends toujours pas pourquoi ni comment certains morts
parviennent à s'intriquer à certains vivants,
par-delà l'espace et le temps. »
Etienne Klein¹

« Le présent transforme toujours le passé en passé présent, à savoir
pertinent maintenant, ne serait-ce qu'en le « réinterprétant »
constamment à partir de ce qui est en train d'être créé, pensé, posé. »
Cornelius Castoriadis²

De la mémoire d'un parent à l'histoire d'un préfet entré dans l'Histoire

D'Alfred Golliard, la photographie – posée sur la commode de ma chambre chez mes grands-parents, à Azé, à côté de Cluny – m'a constamment accompagné depuis mon enfance. C'est cette image que j'ai choisie comme frontispice du rapport que j'ai publié en 2006, pour le compte du ministère du travail³ : je l'avais retenue parce que Renée Golliard, veuve d'Alfred Émile Antoine Golliard, mon arrière-grand tante (décédée en 1985), l'envoya en 1947 à l'Association du corps préfectoral qui avait entamé, sous la direction d'Émile Bollaert (né en 1890), la publication d'un « Livre d'Or » des agents du corps préfectoral et du ministère de l'Intérieur morts pendant la Seconde Guerre mondiale⁴. Ce Livre d'Or fut édité sous le titre de Mémorial des fonctionnaires du corps préfectoral et de l'administration centrale morts au cours de la guerre 1939-1945⁵. Il comportait trente-six biographies et certains en ont trop vite conclu qu'il s'agissait de trente-six préfets⁶

1. E. Klein, *En cherchant Majorana, le physicien absolu*, Paris, Flammarion, 2013, p. 10.

2. C. Castoriadis, « Pouvoir, politique, autonomie », in *Le monde morcelé, Les Carrefours du labyrinthe III*, Paris, Seuil, 1990, p. 136.

3. Le ministère du Travail a financé une partie de cette recherche. Qu'il en soit remercié. Le rapport de 2006, intitulé « Alfred Golliard, préfet résistant (1881-1944) : Matériaux pour une biographie », écrit avec O. Büttner, est consultable sur la base HAL : 2007. <halshs-0045700>, <https://hal.inria.fr/halshs-00457000/document>.

4. Le dossier de ces archives est sous la cote suivante, AN, 19980416/45 (Association du corps préfectoral).

5. Mémorial des fonctionnaires du corps préfectoral et de l'administration centrale, morts au cours de la guerre (1939-1945), Ministère de l'intérieur, Paris, (sans date, probablement 1948).

6. J'ai fait justice de cette erreur dans Jean-Claude Barbier, « Qu'est-ce qu'un préfet déporté ? Destins contrastés des préfets de Vichy déportés », miméo, 2015. Ce document est consultable dans la base HAL, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/>



Fig. 1 - Alfred Golliard (AG) en 1942 (après son limogeage). Archives familiales (AF), autorisation Jean-Claude Barbier (JCB)

morts pour la France. Sur le portrait que Renée Golliard avait choisi et qui avait accompagné mon enfance, Alfred Golliard apparaît sérieux et triste (Fig. 1), amaigri par comparaison avec les photographies qu'on a gardées de lui au moment où il était préfet du Jura en été 1936 (Fig. 2), qui fut incontestablement l'un des sommets de sa carrière. Cette dernière, on va le voir, est cependant restée modeste.

Cette image m'a aidé à me préoccuper sérieusement de ce parent considéré comme un héros de la famille, mais dont personne, dans cette même famille, ne parlait jamais. On en cultivait la mémoire, mais on n'en savait rien, et des légendes fantaisistes circulaient⁷. Je décidai qu'il était de mon devoir, au nom de cette famille, de passer de la mémoire à l'histoire. À l'été 1998, je visitai, à Lons-le-Saunier, la préfecture où Alfred Golliard fut préfet (d'octobre 1934 au 21 septembre 1940). J'y fus reçu très aimablement par le préfet⁸, après une première séance de travail aux Archives du Jura. J'ai tenté, depuis, de comprendre par le menu la vie professionnelle du préfet pour en tirer des conclusions sur sa vie tout court et sur sa place dans l'histoire des préfets. Si, pour le sociologue que je suis, apprendre les méthodes de l'historien est possible, puisque nos deux disciplines sont évidemment sœurs⁹, cela entraîne cependant une reconversion partielle, laquelle prit du temps. Il fallait en outre trouver, précisément, du temps pour travailler à un projet qui se présentait à l'origine comme marginal, additionnel par rapport à mes objets de recherche centraux (l'Europe et les politiques sociales). De surcroît, le projet était entaché d'un soupçon évident de partialité. L'affaire était entendue : mon inévitable biais familial me conduirait à faire un éloge dithyrambique de mon arrière-grand-oncle, comme l'avaient fait, avant moi, tant de parents de préfets qui avaient écrit des biographies de leurs pères ou oncles¹⁰. Le lecteur en jugera.

halshs-01362403. Le point de vue sur les « 36 préfets » n'en reste pas moins tenace.

7. L'une d'entre elles était que le préfet avait « fait mettre les drapeaux de la préfecture en berne » lors de l'entrée, en juin 1940, des troupes allemandes dans Lons-le-Saunier (voir chapitre 3).

8. Marc Cabane, qui me communiqua les adresses de salariées de la préfecture en 1940, que j'interrogeai par téléphone. Cette aide confirma la démarche.

9. J.-C. Passeron, *Le raisonnement sociologique*, Paris, 2^e éd. Albin Michel, 1986.

10. On pense par exemple à Arnaud Benedetti, *Un préfet dans la Résistance*, Paris, CNRS Éditions, 2013, et, parmi bien d'autres, Jean-Guy Bourrat, *L'exode de la Lorraine*,

Face à ce danger majeur, je résolus cependant de m'inspirer de Daniel Cordier, dont je venais de lire la biographie de Jean Moulin¹¹. Emprunter sa méthode supposait de rassembler des données d'archives traitant de la vie familiale et personnelle d'Alfred Golliard, de sa vie professionnelle (sa carrière de préfet) et de les situer dans la vie politique – sa vie politique à lui, et celle des lieux qu'il avait fréquentés en tant que membre du corps préfectoral. Cet objectif s'est révélé irréalisable pour une raison principale : les archives familiales étaient trop rares. Aujourd'hui encore, je n'ai par exemple pu avoir accès qu'en partie à la correspondance du préfet Golliard. Ce qui était faisable, en revanche, c'était de rechercher dans les Archives départementales les traces de mon arrière grand-oncle, à l'aide de la connaissance de son écriture, assez caractéristique, et de rassembler petit à petit un maximum de sources. Après une réticence initiale, la fille du préfet, Michelle Golliard, épouse Vuchot, a soutenu sans réserve mon projet. Elle m'a ouvert l'accès à la part des archives familiales dont elle connaissait l'existence et, surtout, au moyen de longs et répétés entretiens, elle m'a mis, parfois à son insu, sur la piste d'épisodes de la vie de son père. Le premier objectif, familial, fut ainsi atteint, par la reconnaissance du préfet déclenchée par la publication en 2006 du rapport rendu au ministère du Travail, que sa fille Michelle, aujourd'hui disparue, fut en mesure de lire. Celle



Fig 2 - (AG) prononçant le discours Rouget de Lisle, juin 1936 à Lons-le-Saunier. (AF) (autorisation JCB)

itinéraire de Charles Bourrat, préfet de la République, de Metz à Neuengamme, en passant par Montauban, Issy les Moulineaux, Muller Edition, 2006.

11. *J. Moulin, L'Inconnu du Panthéon, 3 vol, Paris, éd. Jean-Claude Lattès, 1994-1995.*

qui avait pu assister à une première cérémonie de reconnaissance, organisée dans la préfecture du Jura en 1988 par le préfet Hodel, n'était malheureusement plus en vie quand une seconde cérémonie fut organisée. En 2014, le préfet du Jura Quastana fut l'artisan efficace de cet événement, si important pour la famille, le 15 septembre, dans la belle préfecture de Lons-le-Saunier, mais ce fut aussi le moment où le Comité pour l'histoire préfectorale marqua sa reconnaissance de la place dans l'histoire du préfet Golliard¹².

Un parcours singulier dans une recherche historique

Le plus difficile commençait. Il ne s'agissait pas simplement d'accomplir le tour des Archives concernées (Lons, Vesoul, Avignon, Épinal, Strasbourg), ainsi que celui des Archives nationales. Il fallait surtout comprendre ce qu'était, sous la III^e République, le métier de préfet ; décrypter les pratiques politiques de cette République, d'abord nationales, mais aussi les pratiques diversifiées des petites sociétés politiques locales. Dès lors que l'imitation de Cordier n'était pas possible, dès lors que le chemin complaisant de l'hagiographie était fermé, devant la masse des données possibles, une difficulté importante subsistait. C'était à la fois une difficulté scientifique et une difficulté d'exposition et de choix de matière.

Je ressentais particulièrement la difficulté scientifique en raison de ma formation sociologique. En sociologie, fût-elle inspirée de l'individualisme méthodologique, on se préoccupe rarement, dans les faits, de destins singuliers. Les individus sont « réduits », pour des raisons tout à fait défendables souvent, à des « agents » ou des « acteurs » que les contextes déterminent, et que des hypothèses lourdes « expliquent » à propos de leurs motivations (l'intérêt, le pouvoir, etc.)¹³. Faire pleinement droit aux destins d'individus placés dans une période historique donnée, appartenant à une ou deux générations particulières, dont ils éprouvent et vivent le contexte moral, l'éducation, l'imaginaire, doit ne pas empêcher qu'on cherche à en comprendre les motifs individuels, les

12. Marc-Olivier Baruch, son vice-président, présent à la cérémonie, prononça une allocution et participa au séminaire organisé ensuite par le préfet Quastana en y présentant une communication.

13. L'hypothèse reste bien courte selon laquelle les actions des hommes et femmes qui interviennent dans les administrations et dans l'arène politique sont uniquement – ou principalement – explicables selon les paradigmes de l'intérêt et du pouvoir (hypothèse commune à la sociologie d'un Bourdieu, au « modèle rationnel général » d'un Boudon, ou à celle de l'analyse des politiques publiques à la Crozier, qu'on rencontre dans les études du rôle des préfets). Ces hypothèses apparaissent encore plus limitées quand il s'agit d'étudier des situations extrêmes de l'action politique et administrative, dont l'Occupation en France.

« états d'âme », les valeurs sur le socle desquelles, éventuellement, ils affirmèrent dans leur temps des décisions, en particulier des « non possumus¹⁴ ». Je me rendais vite compte que la période de 1938 à 1945¹⁵ était à cet égard parfaitement concernée, et Alfred Golliard au premier chef (voir ici les chapitres 4 et 5).

L'autre difficulté tenait à la concentration sur un individu donné qu'implique l'écriture de la biographie, en l'occurrence celle d'un homme dépourvu de renommée. De ce point de vue, la solution choisie a consisté à présenter Golliard parmi les personnes – certaines bien connues, d'autres pas du tout – qui composaient son milieu professionnel, c'est-à-dire le milieu préfectoral et le milieu politique, où le parti radical jouait un rôle hégémonique. On pourrait dire : « Golliard parmi les siens », si l'on prenait « les siens » comme « ses contemporains », mais aussi les « proches », ce qui n'infère aucune proximité amicale ou accord familial, voire encore politique ou idéologique. Il fallait aussi traiter ces proches contemporains d'une façon critique, neutre en quelque sorte, sans porter de jugements définitifs ou à l'emporte-pièce. Ces personnages parsèment les chapitres qu'on va lire. Au long de ces derniers, j'ai insisté sur le fait qu'Alfred Golliard était particulièrement avare de compliments pour ses contemporains. En mettant les derniers mots à l'écriture de la biographie, je pense que trois personnages furent vraiment admirés par lui, à qui il donna ce qu'il appelait, dans un sens particulier, son « affection » : son ami Paul Morel¹⁶, le maire de Vesoul et ministre, qui joua un rôle décisif dans sa carrière et dont la mort prématurée dans l'accident de chemin de fer de Lagny, en 1933, priva Golliard d'un appui politique et d'un véritable ami ; son autre ami André Magre, rencontré comme préfet des Vosges, en 1921 : il lui voua une affection durable, alors qu'il avait travaillé en plein accord avec lui, quand il prit la fonction de sous-préfet de Saint-Dié et se consacra à la reconstruction du département et aux sinistrés après la Première Guerre mondiale ; le trio des personnages comprend aussi Gabriel Baumann, son professeur de rhétorique au lycée de Mâcon en 1900. Si je tiens compte des limites de mon accès aux archives familiales, je ne prétendrai pas que je tiens, dans ce trio, l'ensemble de ses amis. On peut être sûr cependant que ces trois-là lui furent essentiels.

14. Alfred Golliard, comme son épouse l'a observé, bien après 1944, dans une lettre que je cite ici (chapitre 1), était tout spécialement gouverné par la nécessité de marquer des refus catégoriques, des « *Ich kann nicht anders* » (voir chapitre 1 l'épisode du scandale de Saint-Dié, et chapitres 3 et 4 le refus de coopérer avec le gouvernement de Vichy).

15. Se référer évidemment à M.-O. Baruch, *Servir l'État français, l'administration en France de 1940 à 1944*, Paris, Fayard, 1997.

16. Jean-Paul Morel, dit Paul Morel, souvent écrit « Paul-Morel ».

Au fur et à mesure des chapitres, on rencontrera de nombreux autres personnages. Il y a, évidemment, Édouard Herriot (né en 1872, comme Léon Blum). Au départ de ma recherche, j'avais tendance à penser que, puisque Golliard, comme Daladier (né en 1884), furent tous les deux élèves de rhétorique supérieure du professeur Herriot, à Lyon (Chapitre 1), des relations chaleureuses les unissaient. S'il est avéré que celui qu'on appelait le président a été constamment présent dans la vie professionnelle de Golliard, cela ne veut pas dire pourtant que leurs relations furent étroites. On doit tenir compte, pour les évaluer, de la comparaison avec les relations qu'entretint Herriot avec d'autres jeunes hommes dont il se considérait le Pygmalion. On doit considérer aussi ce qu'il faut sans doute voir comme une certaine « vanité » de Herriot¹⁷. Golliard vit pour la dernière fois Herriot à Lons-le-Saunier, dans l'été 1939, quand le président vint faire un exposé sur la Révolution française (chapitre 3) ; mais Herriot intervint à un moment crucial de la réintégration incroyablement pénible de Golliard dans le corps préfectoral après sa mort, à la Libération.

Les personnages politiques présentés comprennent des ennemis et des amis, sachant que le personnel préfectoral et le personnel politique ne sont pas sur le même plan, dans une situation locale donnée (ce qui n'interdit pas, cependant, que des préfets deviennent hommes politiques¹⁸). La biographie illustre le fait que cette inégalité, structurelle, se traduit par des conflits. A priori, le préfet doit savoir que, dans de tels cas, il n'est pas dans une relation d'égalité, mais, plutôt un serviteur du personnel politique¹⁹. Plusieurs exemples sont présentés dans l'ouvrage : les mésaventures du préfet Genebrier à Avignon en 1913 (chapitre 1), la bataille à Lons pour marginaliser Golliard en 1940, alors qu'il a été impossible de le « domestiquer » en 1936 (chapitre 3) ; jusqu'à sa mort, en 1939, Charles Dumont a fait savoir à Golliard son hégémonie sans appel. On peut aussi mentionner le triomphe – de courte durée, au demeurant, de Laurent Monnier, en tant que président du conseil général du Jura, lequel expliqua par le menu aux dirigeants du ministère de l'Intérieur durant l'été 1940 (le ministre Marcel Peyrouton, né en 1887, et le préfet Jean-Pierre Ingrand, né en 1905) les motifs pour lesquels ils pourront destituer le préfet Golliard le 17 septembre 1940 (chapitres 3 et 4). Il y aussi des cas plus ambigus, comme celui de Marc Rucart (né en 1893) à Épinal, jeune débutant, apprenti journaliste, cherchant à faire son trou dans les Vosges (chapitre 1). En 1925, il se

17. Sur ce point, on trouvera des illustrations chez S. Berstein, *Herriot, la République en personne*, Paris, Presses de la fondation des sciences politiques, 1985.

18. C'est une époque où il y a très peu de femmes politiques et pas de préfètes.

19. Situation qui persiste aujourd'hui.

déchaîne dans sa feuille radicale (de gauche) pour faire déplacer Alfred Golliard de son poste de sous-préfet de Saint-Dié. Quelques années après, il le recommanderait pour une nomination et il lui adresserait ses félicitations ainsi que des hommages à sa femme qu'il avait décrite comme une simple voleuse de carottes. On verra aussi des personnages qui se rappellent le jeune Golliard de 1914 à Avignon, plus tard sous le Front populaire : on pense ici à l'ex-inspecteur du travail Louis Gros, devenu député en 1924, puis sénateur en 1935. Il y a aussi des individus plus louches, comme le militaire retraité Robert Lallemand, à Lons-le-Saunier, qui envoie des lettres de dénonciation à la presse. En 1940, il s'adresse à l'*Écho de Paris*, dont, précisément à la même époque, Laurent Monnier, le président du conseil général du Jura, est l'administrateur, en cheville avec Marion, le ministre de Vichy. Parmi les caractères les plus positifs présentés dans l'ouvrage (chapitre 4), on évoquera deux clunisois, Mademoiselle Marie-Louise Zimmerlin (née en 1889 et morte en 1945, à son retour de déportation), et Jean Renaud (né en 1903, assassiné en 1944), ainsi que le Britannique Tiburce (Albert Browne-Bartroli, né en 1915), les compagnons de Résistance de Golliard, ainsi que Robert Chanut (1924-2016)²⁰, dont on découvrira l'histoire dans le chapitre 5. Dans l'étude détaillée de la vie au camp de Mauthausen, il y a aussi des personnages peu sympathiques.

Le pari qu'on a fait est qu'accorder de l'attention à tous ces gens permettait de mieux faire percevoir la réalité de la tâche, éminemment politique, du préfet dans la III^e République et de son destin. Nulle part mieux que dans ce métier, sans doute, n'apparaît la faiblesse de la distinction entre « administration » et « politique », un élément que, malgré l'intérêt éminent de ses travaux sur l'administration, Michel Crozier semble n'avoir jamais compris vraiment. Au fil des chapitres, nous avons tenté, également, de situer pas à pas le conseiller de préfecture, puis le sous-préfet et le secrétaire général, et, enfin, le préfet, parmi ses pairs, les agents du corps préfectoral, en essayant d'apprécier comparativement sa carrière, depuis son premier poste – vraisemblablement non rémunéré – de secrétaire particulier de Julien Simyan (né en 1850), le sous-secrétaire d'État aux Postes et Télégraphes dans le gouvernement de Clemenceau, jusqu'à l'épreuve décisive et tragique de l'Occupation, de la Résistance et de la déportation. À l'aide de ces comparaisons des carrières et des hommes, on espère aussi contribuer, bien sûr, à l'histoire du corps préfectoral.

20. Robert Chanut, déporté de Cluny en 1944, assista à la cérémonie en l'honneur du préfet Golliard, le 15 septembre 2014 à Lons, peu de temps avant sa mort.

Revenant sur un point plus spécifique de la personnalité de Golliard, insistons en passant sur ce que l'écriture de sa biographie fait apparaître comme un paradoxe, dont je ne m'étais sûrement pas aperçu pendant toute la première période de la recherche. Ce paradoxe est bien exprimé par une citation qui concerne, non un préfet de la République, mais un préfet et lettré chinois, de l'époque des Ming. Ce dernier, Li Zhi, écrit dans son « Regard ému sur ma vie » : « Il était insensé de prétendre faire carrière alors que j'étais incapable de souffrir la moindre humiliation. C'est pure chance que j'en sois sorti vivant ! »²¹. La parenté avec Golliard saute immédiatement aux yeux, même si ce dernier n'en est pas, lui, « sorti vivant ». On se demande, de ce point de vue, si « supporter l'humiliation » est une caractéristique indispensable pour faire carrière, à tout le moins, une belle carrière. Celle de Golliard ne fut pas une « belle carrière », il ne se mesure pas, et il n'essaya pas, de son vivant, de se mesurer, avec les « grands préfets » de son temps, les Billecard, Bollaert. La lettre qu'il écrit en mai 1932 au président du Conseil Herriot en dit long à ce sujet (chapitre 2) : il avoue presque crânement qu'il n'a jamais fait de démarches pour se faire promouvoir, se faire nommer ailleurs, grimper dans les « classes »²². Il s'active seulement en 1932 parce que c'est, selon son appréciation de l'époque, une étape ultime et que, s'il la manquait, il est sûr qu'il ne serait jamais préfet. En même temps, il ne s'humilie pas, sans doute, à ses propres yeux, car il place la démarche dans le contexte de l'affection qu'il ressent pour Herriot, et dont il imagine que ce dernier la ressent pour lui, en réciprocité. Il s'est assez humilié, pensa-t-il certainement, quand il cherchait, en 1906-1910, à se faire nommer comme sous-préfet et qu'il n'y parvint pas (chapitre 1). La réflexion sur les caractéristiques et les « qualités » des préfets, bien que nous ne l'ayons pas poursuivie ici explicitement, fait évidemment partie du projet implicitement. On n'a pas testé pendant la remarque de Thuillier et Tulard, selon laquelle²³ « il faut avoir les nerfs solides, le goût du pouvoir, la volonté d'être fidèle au gouvernement, de bonnes connaissances administratives, du bon sens, beaucoup d'assurance, d'aplomb, d'orgueil, de la facilité d'esprit, l'habitude des petits calculs et la familiarité des petits moyens, de l'esprit de décision et du courage dans les périodes troublées ». Pascale

21. Récit biographique du préfet et écrivain du xvi^e siècle, Li Zhi des Ming, présenté in J.-F. Billeter, *Contre François Jullien*, Paris, Éd. Allia, 2006, p. 121.

22. Les préfetures étaient classées en trois classes en fonction de leur population. Plusieurs hommes politiques, que je cite, ont voulu lui faire avoir une promotion de « classe, sur place » à Lons, mais cela est resté sans suite.

23. G. Thuillier et J. Tulard, « Pour une histoire du corps préfectoral français », dans *Les préfets en France* (Genève, Droz, 1978). La remarque est citée par Pascale Froment, *René Bousquet*, Paris, Fayard, nouv. éd. 2001, Préface de P. Laborie, 1^{re} éd. 1994, p. 119.

Froment, si je l'ai bien comprise, laisse entendre que c'est le portrait de Bousquet. Laissons plutôt le lecteur comparer lui-même Golliard à ceux qu'il côtoie dans le métier, dont il dit qu'il a l'honneur de le pratiquer.

De quelques raisons d'étudier la carrière de Golliard

Il y a de nombreuses raisons qui donnent de l'intérêt à l'étude de la biographie professionnelle d'Alfred Golliard. La première est qu'en nos temps de relative désaffection vis-à-vis de l'importance de l'État, et, plus encore, du service de l'État, du service public, Golliard en fut une incarnation-type. Ils étaient nombreux comme lui à son époque sans doute, mais il fut conséquent dans ses efforts. Ce qui animait une partie au moins de ces serviteurs de la cause publique, de l'intérêt général, c'était aussi qu'ils devaient décider pour eux-mêmes de ce qui était bien et juste. On pense ici à la leçon enseignée par David Rousset, un grand témoin de la déportation que nous rencontrerons dans le dernier chapitre de l'ouvrage, qui écrivit dans *Le Monde* du 31 juin 1980 que « la fidélité à la vérité » est « toujours un acte personnel, une décision personnelle, le résultat d'une critique qui ne peut être lucide que si on la conduit soi-même. Les vérités dites par les États, par les Églises, par les partis, ne sont acceptables qu'une fois passées au crible de la critique personnelle. L'opinion générale n'a jamais valeur décisive ».

L'époque de la III^e République est intéressante. La biographie qu'on va lire l'illustre au moins pour trois raisons :

1. Golliard est une des personnifications du fonctionnaire de l'époque, comme d'autres personnages dont on suivra les traces ; des individus placés à différents « niveaux » agissant côte à côte, voire en même temps, sont dignes de « personnifier » une époque, un régime, un ensemble culturel-politique daté. Non pas pour les unifier ou pour les réduire aux schémas d'un « champ » sociologique et les faire disparaître par le déterminisme de leur socialisation prétendue (on pense à la notion d'*habitus à la Bourdieu*), mais au contraire pour exalter en eux la palette des choix singuliers qu'ils eurent à affronter, dans leur éthique de conviction, à la *Weber*).

2. Le choix de la III^e République est intéressant à un second égard : c'est une époque confrontée à un grand nombre de choix moraux et politiques majeurs : la question sociale (au sens strict de la place des ouvriers), l'antisémitisme, les trois guerres, la crise des années 1930, la naissance de la protection sociale. Blum, au procès de Riom, s'écria : « La loi des 40 heures avait, et elle a encore à mes yeux, cette importance toute puissante qu'elle représentait dans le progrès de la civilisa-

tion, cette attribution, aux travailleurs, du dividende [...], leur part légitime dans le mouvement de la civilisation et du progrès qui appartient à tous les hommes »²⁴. La « rupture » souvent postulée à tort entre les formes de la politique de cette III^e République et celles d'aujourd'hui ne doit pas non plus faire illusion : nous avons beaucoup à apprendre de cette époque.

3. Enfin, on suggère ici plutôt de prendre ses distances avec une *doxa*, celle de la facilité de la dénonciation de la faillite de la III^e République : la faillite est certes avérée (Marc Bloch) et, encore plus, la débâcle du pétainisme et de Vichy, empêtrés dans leurs crimes, sans que pour autant on doive anéantir les apports nombreux de cette République : son expérience politique et sa contribution à la culture politique française, sa création de nombreuses institutions sociales. D'une manière en quelque sorte exemplaire, Golliard déploie sa carrière de préfet sur l'ensemble de la durée de la III^e République depuis les lois de 1904-1905 jusqu'à son effondrement.

Un aspect complémentaire de l'attention aux destins singuliers et de la prise de distance avec les explications exagérément « collectives » permet par contraste de faire droit à des « conduites », qui révèlent, par leur diversité, le fait que les acteurs détiennent des marges d'action. Ce point a été particulièrement souligné par Marc-Olivier Baruch, qui m'a inspiré sur ce sujet. On voit ici celles de Golliard dans plusieurs occasions, sans bien sûr les hypostasier. Rien ne l'oblige, quand il est à Avignon, à se passionner, pour la première fois de sa carrière, pour ceux qu'il appelle ces « malheureux », les réfugiés de la Grande Guerre (chapitre 1). Rien ne l'oblige, non plus, à porter le Jura comme candidat pour s'occuper, en 1937 et en 1939, des réfugiés espagnols (chapitre 3). Mais, à force, il est devenu pour lui presque « naturel » de penser qu'un préfet doit s'occuper des réfugiés : il le fait en 1940 jusqu'aux derniers jours de son emploi de préfet à Lons, mettant à l'abri de nombreux réfugiés après même qu'il a été mis en retraite anticipée (chapitre 3).

Il y a bien d'autres dimensions d'intérêt dans la biographie, mais il m'en faut enfin souligner une : le destin du déporté, qui fait l'objet de la réflexion du chapitre 5, qui clôt l'ouvrage. De ce point de vue, A. Golliard fait partie d'un tout petit nombre. On sait maintenant qu'il y eut vingt-cinq préfets déportés, dont huit, si l'on compte Jean Moulin,

24. *Les grandes journées du procès de Riom*, P. Massé et R. Genebrier, préface d'Édouard Daladier, Paris, La Jeune Parque, 1945, p. 162.

y ont laissé leur vie²⁵. Ce groupe n'est pas, je l'ai montré au demeurant, homogène. La majorité des préfets déportés, presque tous en 1944, n'a pas connu les conditions ordinaires des détenus que les nazis appelaient *Häftlinge* (voir chapitre 5), tout simplement parce que cette majorité faisait partie des « personnalités-otages » qui étaient traitées différemment (quatorze préfets déportés sur vingt-cinq). La minorité, dont fait partie Golliard, regroupe cinq hommes, lesquels furent des résistants qui avaient été préfets ou sous-préfets²⁶, et non des préfets résistants au sens strict ; ils furent en effet sanctionnés et entrèrent dans la Résistance après avoir été exclus par le régime de Vichy. Ce sont Jean Moulin, Émile Bollaert, Alfred Golliard, Georges Fourneret et Raymond Moussinet ; quatre sont morts (un fut assassiné après tortures, Moulin ; un assassiné par gaz, à Hartheim en 1944, Golliard ; deux anéantis par la vie du camp, Fourneret et Moussinet). Seul Émile Bollaert est revenu de Dora, via Bergen-Belsen. Un deuxième groupe de six hommes eut des activités de résistance après avoir occupé des postes préfectoraux sous Vichy, et ils n'ont pas été « personnalités-otages », voire ont refusé explicitement ce statut. Ce sont Édouard Bonnefoy, Jacques-Félix Bussière, Louis Dupiech, Paul Demange, à qui on doit adjoindre Paul Théry et Paul-Émile Grimaud. De ce second groupe, seuls Grimaud et Demange sont revenus. Golliard fut le seul préfet assassiné, à notre connaissance, dans une chambre à gaz. J'ai mené une étude parallèle de sa déportation avec celle d'Henri Dadoune, secrétaire général de Vendée, arrêté en tant que juif, et assassiné pour sa part à Auschwitz²⁷.

Renée Golliard : le malheur des veuves de préfets

Je voudrais terminer cet avant-propos en m'éloignant du préfet Golliard pour me pencher sur le cas de son épouse qui devint en 1944 sa veuve. Elle illustre le « malheur des veuves », qui fut partagé par de nombreuses épouses, à la Libération. Elle mit longtemps à comprendre que son mari ne reviendrait jamais, et elle mit encore bien plus longtemps à savoir qu'il était mort assassiné par gaz, à Hartheim, en Autriche. Elle ne sut jamais, d'ailleurs, qu'il était probablement mort plus tôt que sa date officielle d'assassinat²⁸. Le malheur de Renée

25. Barbier, « Qu'est-ce qu'un préfet... », *op. cit.* Il faut leur adjoindre 26 autres agents du corps préfectoral déportés. 16 sont morts en déportation, dont 8 préfets, et dont deux agents préfectoraux (au moins) exclus en tant que juifs.

26. Voir, ci-après, le bilan officiel des activités de résistance et la déportation d'Alfred Golliard.

27. « Deux déportations, deux assassinats, Henri Dadoune et Alfred Golliard », à paraître, dans l'ouvrage dirigé par Marc-Olivier Baruch sur les préfets pendant la Seconde Guerre mondiale.

28. Nous présentons une analyse précise des documents à ce sujet, à partir des travaux de Serge Choumoff, repris par Jean-Marie Winkler, chapitre 5.

Golliard fut extrême et elle ne le montra jamais à notre famille. Ses tourments furent d'abord très difficiles quand elle eut à se battre pour faire réintégrer son mari, ce que le ministère ne voulait pas entendre. Sa réintégration par le ministère de l'Intérieur dans le corps préfectoral (préfet de 3^e classe, élevé à la 2^e classe à compter du 18 septembre 1940) ne prit place officiellement que par un décret du 26 août 1946, alors que Renée Golliard a effectué des démarches depuis le 4 septembre 1945 ; le traitement de son dossier fait apparemment l'objet unique de l'ordre du jour de la dernière réunion de la commission Genebrier²⁹, le 10 décembre 1945 ; il faut encore une intervention d'E. Herriot (lettre du 5 mars 1946) et des démarches d'Edouard Pascal, le gendre de Paul-Morel, pour que le ministère de l'Intérieur soit enfin fléchi. La reconnaissance de son activité de résistant, et surtout de son statut de déporté résistant, fut encore plus longue (demande faite en mars 1950, carte attribuée le 25 avril 1955)³⁰. Pourtant, les services militaires de résistance lui étaient reconnus depuis bien longtemps, puisque la promotion au grade de lieutenant à titre posthume date du 13 juillet 1947 (voir les données administratives en appendice). En plus de ces tracasseries, elle fut en butte à la négligence des services du ministère de l'Intérieur qui mirent longtemps à tirer les conséquences financières de l'indemnisation des préfets victimes de la déportation. Ce n'est pas le moindre dommage accompli au moment de la Libération. Mais, enfin, aujourd'hui, les agents du corps préfectoral sanctionnés par Vichy ont obtenu leur reconnaissance.

29. Fonds Genebrier, GE 33 et 34. Il y eut en fait d'autres réunions consacrées aux préfets qui étaient en situation spéciale (ainsi, les déportés revenus vivants et dont le traitement était maintenu).

30. Ainsi, la Commission nationale des déportés et internés résistants (dossier au Service historique de la Défense à Caen), écarte la reconnaissance du titre pour une personne « arrêtée au cours d'une rafle » (séance du 4 janvier 1952). Dans sa séance du 19 juin 1953, le cas Golliard est examiné et fait l'objet d'un avis réservé, dans l'attente de préciser les circonstances de son arrestation. La Commission renvoie à une enquête au ministère de l'Intérieur. Mais le ministère de l'Intérieur s'appuie sur les correspondances de Renée Golliard, qui, malencontreusement, parle de « rafle » et ne connaît pas, quand elle saisit ce ministère, les activités de résistance de son époux déporté.

Alfred Golliard 1881-1944, résistance et déportation, histoire officielle

Né le 7 novembre 1881 à Bourg-en-Bresse, mort assassiné dans la chambre à gaz de Hartheim, en provenance du camp de Mauthausen, mort enregistrée au 16 août 1944, date figurant sur le certificat de décès établi à Cluny.

Membre du réseau SOE dont le responsable fut Albert Browne-Bartroli (dit Tiburce, arrivé à Cluny en octobre 1943).

Attestations P1 et P2 de résistance, réseau Tiburce Buckmaster (SOE), certificats validés le 13 mai 1955.

Croix de guerre avec palme, citation à l'ordre des armées (décision n° 971 du 6 août 1959).

« Magnifique patriote, membre des Forces françaises combattantes, arrêté le 14.2.1944, a été interné jusqu'au 4.4.1944, puis déporté dans le camp de concentration où il est mort glorieusement pour la France le 16.8.1944 » (JO, 2/09/1959).

Nommé sous-lieutenant à titre posthume (n° 1823, Tiburce), date de prise de rang le 11 juin 1944, acte signé général Dejussieu-Pontcarral (JO, 13/07/1947).

Carte de combattant volontaire de la Résistance (CVR) délivrée à Mâcon, n° 016833, le 13 décembre 1956 à titre posthume.

Titre de Déporté résistant n° 1016-25298 du 25 avril 1955.

Médaille de la Résistance, décret du 23.2.1959 (JO, 7/03/1959).

Arrêté à Cluny le 14 février 1944, lors d'une arrestation de masse des résistants de la ville organisée par la SIPO-SD. Emmené avec ses compagnons à l'école de la Santé militaire à Lyon pour être interrogé par les services dirigés par Klaus Barbie, puis interné à la prison de Montluc. Interné au camp de Compiègne. Déporté à Mauthausen, matricule 62469, convoi ayant quitté Compiègne le 6 avril 1944, arrivé à Mauthausen le 8 avril 1944.

Sources

Dossier de résistant, SHAT (Vincennes) 16P262005.

Dossiers de préfet, Archives nationales, F1bI 776 et F1bI 1077 ; Archives familiales.